Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil départemental de la Somme lauréat de l'Appel à projets national « Mobilités actives - Aménagements cyclables »

Amiens, le lundi 1er mars 2021

Le Ministère de la Transition Écologique vient d'annoncer les lauréats du nouvel appel à projets « Mobilités actives - Aménagements cyclables » visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants et sécurisés dans tous les territoires. Parmi eux figurent trois projets portés par le Conseil départemental de la Somme.

Afin de soutenir les maîtres d'ouvrage dans les projets de résorption de discontinuités d'itinéraires mais également dans les projets de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, l'État a lancé en juillet 2020 une nouvelle session de l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Aménagements cyclables » à laquelle le Département de la Somme a candidaté.

Plus de 2 millions d'euros pour 3 tronçons structurants

Les projets retenus par l'État s'inscrivent dans une politique territoriale de mobilité ambitieuse et novatrice pour le Département. Ce soutien financier attendu à hauteur maximale de 40% (soit près de 2,1M€ pour un montant global de 5,2M€ HT) va permettre d'intensifier le maillage et d'accélérer la réalisation d'aménagements cyclables aux côtés des collectivités locales concernées, qui seront pleinement associées :

- la voie verte Abbeville / Saint-Riquier (9,7km), classée d'intérêt régional, est la première phase de l'aménagement de la Traversée du Ponthieu. Cet itinéraire est principalement utilisé aujourd'hui par des cyclotouristes souhaitant visiter l'abbaye de Saint-Riquier, l'un des joyaux de notre département. L'ambition est de renouveler le revêtement de la voie verte pour l'adapter à un usage utilitaire depuis les communes périurbaines vers les emplois et établissements scolaires d'Abbeville, mais également comme colonne vertébrale du maillage cyclable de la seconde ville du département ;
- la voie verte Flixecourt / Saint-Léger-lès-Domart (5,2km), qui va irriguer la Vallée de la Nièvre. Elle désenclavera un secteur à la population aux revenus modestes, en visant la desserte des établissements scolaires et des entreprises de Flixecourt depuis les communes environnantes. Elle aura vocation à se connecter directement à la Véloroute Vallée de Somme et à la future Véloroute Amiens / Doullens;
- la voie verte Péronne-Flamicourt / Roisel (13,2km), qui valorisera les paysages de la Vallée de la Cologne tout en permettant aux habitants des communes environnantes de rejoindre les emplois et les établissements scolaires de Péronne et de Roisel. Elle sera un maillon essentiel entre la Véloroute Vallée de Somme et les sources de la Somme identifiées dans le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale ».



Ces aménagements s'intègrent dans le réseau structurant départemental identifié dans le projet de Schéma départemental cyclable 2021-2027, établi avec les collectivités locales, les associations d'usagers et les usagers eux-mêmes, dont le vote définitif est prévu en septembre 2021.

Premiers travaux dès 2021

Les travaux sur le tronçon **Abbeville / Saint-Riquier** (9,7km) débuteront cette année. Cet itinéraire a déjà fait l'objet d'une inscription budgétaire dans le cadre du Plan de relance du Conseil départemental, voté lors de la session de juin 2020.

Avec ces nouveaux financements, les tronçons **Flixecourt / Saint-Léger-lès-Domart** (5,2km) et **Péronne-Flamicourt / Roisel** (13,2km) pourront faire l'objet d'une inscription budgétaire lors du Budget Supplémentaire 2021. Les travaux commenceront dès 2022.

Le Conseil départemental sollicitera d'autres sources de financement, notamment ceux de l'Union Européenne et de la Région Hauts-de-France, pour ces voies vertes d'intérêt régional ou local identifiées en 2020 dans le Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V).

Le Département sera partenaire des collectivités samariennes également lauréates

Le Conseil départemental de la Somme s'engage à être facilitateur auprès des collectivités locales samariennes également lauréates au titre de cet appel à projets :

- la Communauté d'agglomération Amiens Métropole, lauréate pour la création d'une liaison sécurisée entre Dury et l'IUT / CHU Amiens-Picardie via la RD 1001 et la création d'une liaison sécurisée entre Pont-de-Metz et Amiens par la V30 ;
- la commune de Glisy, lauréate pour la création d'une liaison sécurisée entre Glisy et le Pôle Jules Verne le long de la RD 1029

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « c'est une très grande satisfaction. Le Département porte un ambitieux projet en matière de mobilité. Avec l'aménagement de nouveaux tronçons partagés et sécurisés notamment pour les piétons et les vélos, avec la création de 80 aires de covoiturage ou encore l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les Samariens, c'est le développement d'un territoire vert et vertueux que nous construisons, pas à pas. Ces financements, apportés par l'État, témoignent de la qualité de nos dossiers et vont nous permettre de développer d'autres projets à court terme. C'est donc un encouragement à aller encore plus vite, plus loin. »

Note aux rédactions :

Plus d'informations > https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 **somme.fr/presse**

